

Date de transmission de l'acte: 24/03/2026

Date de reception de l'AR: 24/03/2026

009-210900502-DE_2026_014-DE

A G E D I

DE L'ARTLEMIENT

République française

DE L'ARIÈGE

DE_2026_014

Membres en exercice : 11

Présents : 10

Votants: 11

Pour: 11

Contre: 0

Abstentions: 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE BÉNAGUES

Date de la convocation: 17/03/2026

Le vingt mars deux mille vingt-six le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Josiane BERGÉ

Présents : Josiane BERGÉ, Stéphane FABRY, Sandrine ESTÈBE, Thierry DA FURRIELA, Laurent MARSEILLE, Élisabeth COSTEDOAT, Mickaële REIS, Laure BRESSAND LÉON, Émilie PITARQUE, Aubry PINATON

Représentés : Christophe BAUZOU représenté par Mickaële REIS

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Aubry PINATON

Objet : Désignation des délégués du SIVOM retire et remplace 2026-010

Considérant que des délégués de la commune doivent être désignés pour représenter la commune au sein des établissements publics.

Considérant que ces délégués sont élus par le conseil municipal parmi leurs membres,

Madame le Maire procède au vote pour l'élection des délégués au sein du

Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du Terrefort (SIVOM) :

Sont élus : DA FURRIELA Thierry (titulaire) et FABRY Stéphane (suppléant)

Les délégués rendront compte au conseil municipal, en séance, des actions et décisions prises dans le cadre de ses missions

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État et de sa publication.

Le Maire

Josiane BERGÉ



Secrétaire de séance

Aubry PINATON

